

L'ECHO DE MONTPEYROUX



BULLETIN MUNICIPAL N°150

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
MAIRIE
DE
MONTPEYROUX



MAI 2022

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
MAIRIE
DE
MONTPEYROUX



COMMUNE DE MONTPEYROUX

MAIRIE : 10, Avenue du Rosaire

TEL : 04.67.96.61.07

EMAIL : contact@montpeyroux34.com

SITE INTERNET : www.montpeyroux34.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 04.67.44.11.38



SCANNEZ ET VISITEZ

LE SITE DE LA MAIRIE

ETAT CIVIL

FELICITATIONS

Barbara GHEUDE et Nicolas BERTRAND



BIENVENUE

Leyna SPECQ
et de DEVAUX Célia et SPECQ Julien
Orlane SPECQ



Lou BOSELLI DUTHEIL de DUTHEIL Julie et BOSELLI Santiago

Ambre DEMONCHAUX de JACQUIER Angélique et DEMONCHAUX Damien

Adèle RAMON de PELTRIAUX Laureen et RAMON Philippe

REGRETS



Mr Valentin DASNOIS ANDRE

Mme Hélène ANDRE

Mme Odette CABANES née CREISSAC

Mr Roger (dit Maurice) GARRIGOS

Mr Marc VINSANT

Mr François MANZANARES

Mr Karl LEICH GALLAND

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE :	P 3
CONSEIL MUNICIPAL :	P 4 à 7
INFOS COMMUNE	P 8 à 21
GRAPPE D'HISTOIRES	P 22 à 23
ASSOCIATIONS :	P 24 à 31
MOANGI :	P 32

EDITORIAL



Un moment important de la vie de notre commune s'est joué le samedi 30 avril, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, un représentant de Madame la présidente de Région, un représentant de Monsieur le président du Département, deux sénateurs et un député, Monsieur le président de la chambre des Métiers, Monsieur le président de la Communauté des Communes, 22 maires et de nombreux Montpeyrousiens pour célébrer la construction de notre belle mairie et de notre médiathèque.

Ces 2 bâtiments, symboles de la dynamique de notre village renforcent l'image d'une commune qui bouge, qui s'inscrit dans l'avenir.

Ce choix de construire, vient du fait qu'il faut renforcer les services donnés aux montpeyrousiens et qu'il faut donner à l'image de la commune ses lettres de noblesse. Au-delà de cela, cet aménagement est devenu un espace très utilisé par les montpeyrousiens. C'est devenu un lieu de rencontre avec la proximité de la Mairie, de la Poste, des Jeux d'enfants, la salle du Rosaire, du Couvent, l'espace de coworking Plan B et la proximité des jardins partagés, des commerces et des parkings.

Au final, un lieu de centralité bénéfique à la vie de notre village.

D'ailleurs, l'ensemble des intervenants lors de l'inauguration a souligné cette attractivité et la justesse de ce projet.

Nous sommes aussi en phase de réhabilitation avec l'avenue du Rosaire :

De gros travaux sont entrepris avec l'enfouissement des réseaux et le changement de canalisations qui devraient se poursuivre jusqu'à fin juin. Ensuite pour ne pas pénaliser la circulation abondante pendant l'été et la période des vendanges, les travaux cesseront, l'avenue sera ouverte à la circulation jusqu'à début Octobre. Ensuite, elle sera à nouveau fermée pendant 1 ou 2 mois.

Les travaux continueront par le chemin des Combettes et l'avenue des Platanes.

Les mois à venir seront animés par de nombreuses manifestations. Preuve du dynamisme de la vie associative de la commune. Passez un bon été à Montpeyroux.

Le Maire Claude CARCELLER





L'an deux mille vingt-deux et le 24 mars à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Claude GOUJON, Catherine GIL, Christophe BOYER, Pauline LAINE-CURTAN, Jim CARTIER, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM, Françoise PUGNIER-LUSCHKA, Norbert ALAÏMO, Ludovic GAHLAC. Virginie GUSTAVE, Laure DESVARD.

Etaient excusés : Marie-Claire FRYDER

Ont donné procuration : Marie-Claire FRYDER à Virginie GUSTAVE

. Date de la convocation : 17/03/2022

Secrétaire de séance : Catherine GIL

Approbation du procès verbal du 09 décembre 2021 : à l'unanimité avec deux abstentions.

Objet : Approbation du compte administratif 2021

L'adjoint aux finances prend la parole et présente le compte administratif 2021 :

Budget général :

Exploitation :

Dépenses :	975 695.01 €
Recettes :	1 263 484 95 €
Excédent de l'exercice :	287 789.94 €
Report :	39 631.20 €
<i>Excédent global :</i>	<i>327 421.14 €</i>

Investissement :

Dépenses :	1 483 296.43 €
Recettes :	894 296.72 €
Déficit de l'exercice :	588 999.71 €
<i>Excédent reporté :</i>	<i>886 728.93 €</i>
Excédent global :	297 729.22 €

Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

APPROUVE le compte administratif 2021 du budget général tel que présenté ci-dessus

Objet : Approbation du Compte de gestion 2021 – Budget général

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2021 du trésorier, pour le budget général, strictement identique au compte administratif arrêté en Mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget général établi par le Trésorier, tel que présenté.

Objet : Affectation des résultats 2021 – Budget général

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec une abstention,

AFFECTE ainsi qu'il suit le résultat 2021 du budget général :

en report à nouveau créditeur l'excédent d'exploitation de **27 421.14 €**.

en dotation au cpte 1068 l'excédent d'exploitation de **300 000.00 €**,

en report à nouveau créditeur l'excédent d'investissement de **297 729.22 €**.

Objet : Vote du taux des Taxes Locales Directes 2022

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, qui propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

FIXE ainsi qu'il suit le taux des taxes locales directes pour 2022 :

TFB : 41.21 %

TFNB : 60.53 %

Objet : Vote du budget primitif 2022

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2022 accompagné de sa note synthétique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

VOTE ainsi qu'il suit le budget primitif 2022 :

Budget général :

Exploitation :

Dépenses : 1 218 427.00 €

Recettes : 1 218 427.00 €

Investissement :

Dépenses : 1 551 501.00 €

Recettes : 1 551 501.00 €

Objet : Adhésion au contrat groupé du CDG pour les risques statutaires

Monsieur le Maire rappelle :

que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) a retenu pour le compte des collectivités et établissements employant au plus 29 agents relevant de la CNRACL un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986 ;

Monsieur le Maire expose :

Que le CDG 34 a communiqué à la commune (établissement) les résultats de la consultation ;

Que la rémunération du CDG 34 pour l'adhésion à la mission facultative de mise en place et du suivi du contrat d'assurance statutaire est fixée annuellement à 0,12% de l'assiette de cotisation choisie pour la garantie des risques statutaires.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la proposition suivante du Courtier/Assureur : GRAS SAVOYE/GENERALI

Durée du contrat : à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois.

DECIDE d'adhérer au contrat pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL

Objet : Transfert de l'exercice de la compétence « Maitrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) à Hérault Energies

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2224-37, permettant le transfert de la compétence « IRVE : mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » aux autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité visées à l'article L.2224-31 du Code général des collectivités,

Vu la délibération du Comité syndical de Hérault Energies en date du 05 mars 2015 approuvant à l'unanimité de ses membres les nouveaux statuts,

Vu l'article 3.8 des statuts d'Hérault Energies :

Le Syndicat exerce, en lieu et place de ses membres qui en font la demande, la maîtrise d'ouvrage et la maintenance des infrastructures de charge pour véhicules électriques, dans les conditions prévues à l'article L.2224-37 du C.G.C.T., et notamment les activités suivantes :

- * Maîtrise d'ouvrage pour la création des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ;
- * Exploitation et maintenance des infrastructures de charge, comprenant l'achat et la fourniture d'électricité nécessaire, que ce soit en régie pour tout ou partie du service ou par le biais d'une délégation de service public ;
- * Généralement, passation de tous contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation de ces installations.

Les conditions financières pour l'exercice de ces compétences et notamment en matière de subvention, de participation et de financement sont définies par délibération du Comité Syndical et font l'objet d'une convention conclue avec chaque membre adhérent, définissant les conditions d'intervention du Syndicat.

Considérant que Hérault Energies engage un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire et que, à ce titre, le transfert de la compétence présente un intérêt pour la commune,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 5 des statuts d'Hérault Energies, le transfert de la compétence « *IRVE : maîtrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables* » suppose l'adoption de délibérations concordantes de l'organe délibérant du membre concerné et du Syndicat,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le transfert de la compétence « *IRVE : maîtrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables* » à Hérault Energies pour la mise en place d'un service, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge, conformément à l'article 3.8 des statuts d'Hérault Energies.

ADOpte les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence

S'ENGAGE à verser à Hérault Energies les cotisations et participations financières au fonctionnement et à l'investissement dues en application de l'article 3.8 des statuts d'Hérault Energies.

S'ENGAGE à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues à Hérault Energies.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec Hérault Energies la convention définissant les modalités d'intervention du syndicat, ainsi que la participation financière de la collectivité et les modalités de paiement.

La séance est levée à 19h15

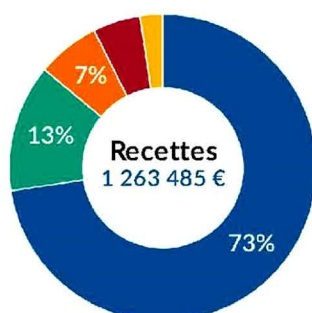
FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2021

Résultats du Compte Administratif : Montpeyroux

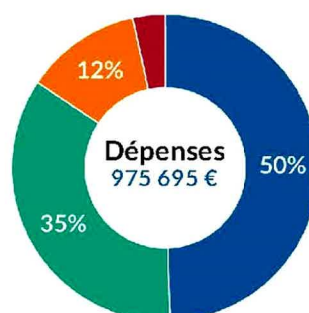
Pour l'exercice 2021 Les dépenses d'exploitation sont restées maîtrisées puisque réalisées à hauteur de 90 % des crédits prévus. Les recettes quant à elles ont été légèrement supérieures aux provisions (+2%) qui peuvent s'expliquer notamment par une forte augmentation des taxes sur les droits de mutation essentiellement liés à la crise sanitaire (plus de vente/achat immobilières).

Compte Administratif 2021

Fonctionnement

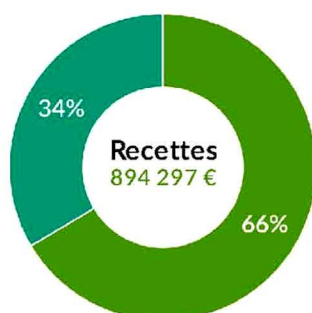


- Impôts et taxes : 917 439 €
- Dotations et participations : 169 319 €
- Produits des services : 83 480 €
- Autres recettes réelles : 63 246 €
- Recettes d'ordre : 30 000 €

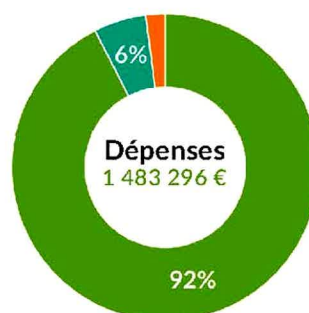


- Charges de personnel : 482 979 €
- Charges générales : 340 336 €
- Charges gestion courante : 119 250 €
- Interêts d'emprunts : 33 130 €

Investissement



- Dotations et subventions : 594 297 €
- Excédents de fonct capitalisés : 300 000 €



- Dépenses d'équipement : 1 371 624 €
- Remboursement du capital : 81 673 €
- Dépenses d'ordre : 30 000 €

Les résultats du CA 2021

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2021	Fonct	1 263 485 €	975 695 €
	Invest	894 297 €	1 483 296 €
Reports de l'exercice 2020	Fonct	39 631 €	0 €
	Invest	886 729 €	0 €
Total (réalisations + reports)		3 084 142 €	2 458 991 €
Restes à réaliser reportés en 2022	Invest	0 €	125 000 €
Résultat cumulé		3 084 142 €	2 583 991 €
Résultat financier de clôture		500 150 €	

- Des dépenses maîtrisées
- Des recettes fiscales en légère augmentation, mais régulières
- Des taux d'imposition maintenus à l'identique


Réalisation des investissements
71%


Capacité de désendettement
5.12 ans

* Fonct: Fonctionnement | Invest: Investissement

FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2022

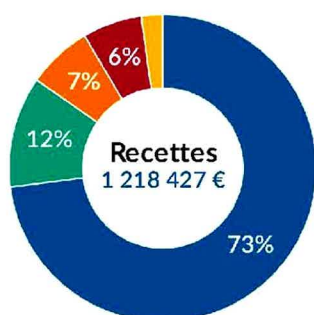
Présentation du Budget Primitif : Montpeyroux

L'élaboration du budget 2022 s'effectue dans un contexte stabilisé, le retour à la normale au plan sanitaire semble proche, et l'activité économique et administrative de la commune a repris son rythme de croisière. Les crédits 2022 sont pratiquement identiques à 2021, et permettent de dégager une part d'autofinancement pour l'investissement.

Budget Primitif 2022



Fonctionnement

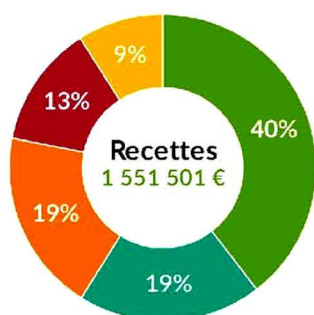


Impôts et taxes :	890 000 €
Dotations et participations :	142 100 €
Produits des services :	82 900 €
Autres recettes :	76 006 €
Excédent antérieur :	27 421 €

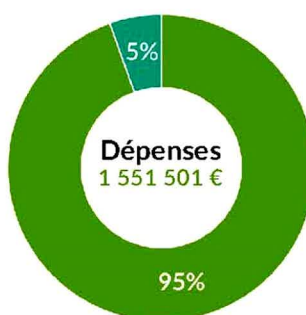


Charges de personnel :	503 000 €
Charges générales :	370 000 €
Charges gestion courante :	152 000 €
Virement à section d'invest :	140 000 €
Intérêts d'emprunts :	31 006 €
Autres dépenses :	22 421 €

Investissement



Dotations et subventions :	613 772 €
Excédents de fonct capitalisés :	300 000 €
Excédent d'invest reporté :	297 729 €
Emprunt :	200 000 €
Virement de section de fonct :	140 000 €



Dépenses d'équipement :	1 466 901 €
Remboursement du capital :	84 600 €

Les orientations du Budget

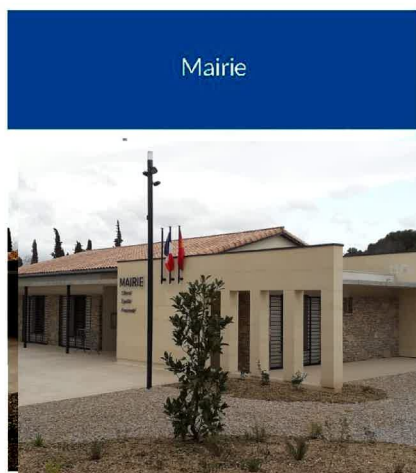
- Maintenir un fonctionnement maîtrisé
- Réaliser une nouvelle tranche de voirie communale
- Reprendre entièrement l'Avenue du Rosaire



Visitez notre site internet

FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2022

Présentation du Budget Primitif : Montpeyrroux



Mairie

Projets d'investissement et vie de la commune

Réfection de l'Avenue du Rosaire :

390 000 €

Voirie communale :

200 000 €

Aménagts divers : parking, vidéo :

200 000 €

ZAC Les Près de la Dysse :

50 000 €



Inauguration Mairie

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2022



56%

1 466 901 €
Infrastructures

1 060€ / habitant



39%

1 025 000 €
Admin générale

741€ / habitant



4%

115 606 €
Rembours dette

84€ / habitant



1%

17 421 €
Autres dépenses

13€ / habitant

* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

Fiscalité communale

	Taux voté	Produit attendu
Taxe foncière	41.21%	550 978 €
Taxe foncière non-bâti	60.53%	36 681 €

Les financements

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés pour la 10^{ème} année consécutive. En effet, la section d'exploitation présente un excédent, qui permet, outre le fait de ne pas augmenter les impôts, d'autofinancer une partie de l'investissement. L'endettement de la commune, peu élevé, permet de réaliser un nouvel emprunt, option choisie pour financer partiellement l'Avenue du Rosaire, et étaler ainsi la charge sur 20 ans.

”

Après deux exercices budgétaires consacrés à la construction du pôle Mairie-Médiathèque-Agence-Postale-CCAS, c'est sur la voirie communale que sera mis l'accent. 2021 a vu les premières réfections (Draihle, Tieulières, Cagaraulettes, Jujubier), dans la continuité 2022 portera sur l'Avenue des Platanes, la route du Barry, enfin 2023 verra les dernières portions le nécessitant rénovées. En parallèle la réalisation de la ZAC est engagée avec les premières études et esquisses, qui seront présentées prochainement à la population.

Un Duster pour le comité communal feux de forêts.

Monsieur Gregory, directeur départemental des territoires et de la mer a remis les clés d'un Dacia Duster réformé à Monsieur Claude Carceller, maire de Montpeyroux. Ce véhicule servira aux 26 bénévoles pendant la campagne estivale pour surveiller les feux de forêts mais aussi pour faire de la sensibilisation auprès des promeneurs qui sont nombreux. En effet, principalement à partir du mont Saint Baudille, ces bénévoles traquent, l'été, la moindre fumée et sont complémentaires aux sapeurs-pompiers, forestiers sapeurs, agents de la DDTM et ONF. Ils ne combattent pas le feu mais font, sur place mais aussi dans les écoles, de la sensibilisation pour conserver au mieux l'environnement pour les générations à venir.



C.C.A.S de Montpeyroux

Le CCAS peut vous aider !

Du lundi au Vendredi De 9H00 à 18H00 Au **06.17.84.66.23**

Pour votre information :

Une Dame de 86 ans seule en bonne santé et de Montpeyroux, cherche une colocation ou famille d'accueil, rémunération prévue.

Alors, si vous aussi vous voulez rompre avec votre solitude et en même temps augmenter vos revenus, Ou, si vous connaissez quelqu'un qui pourrait-être intéressé ?

Contactez-nous !

INFOS

M
O
N
T
P
E
Y
R
O
U
X

HORAIRES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 ET 19 JUIN 2022:

DE 8H à 18H EN MAIRIE



VENTE VEHICULE

La commune est propriétaire d'un véhicule Peugeot 106 essence qu'elle désire mettre à la vente.

Ce véhicule immatriculé DW - 458 - BF a été mis en circulation Le 28/02/1994 et affiche 124 000 kms au compteur.

Les personnes intéressées peuvent faire une proposition

JUSQU'AU 15 JUIN sous enveloppe cachetée avec mention « offre véhicule 106, ne pas ouvrir »..

Sachant que la mise à prix est de 500€

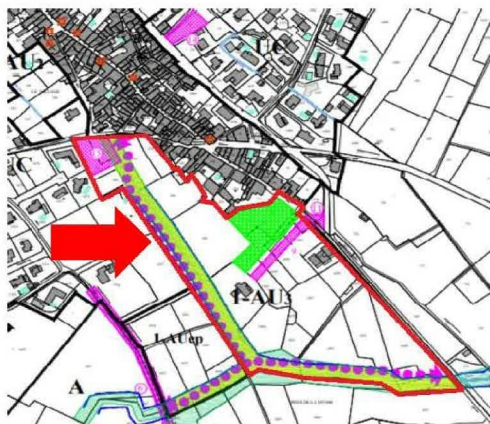


TRAVAUX

Des travaux de rénovation viennent d'être effectués sur notre église au centre du village.

Changement de plusieurs poutres et de nombreuses tuiles sur le toit.

POINT INFO LE PROJET DU NOUVEAU QUARTIER « LES PRES DE LA DYSSÉ »



“ La ZAC est la dénomination administrative qui régie le futur projet des « Prés de la Dysse ». Ce projet vise, pour les 8 ans à venir, de doter notre village d'un nouveau quartier d'habitations. Ce nouveau quartier prendra en compte l'intégration paysagère, architecturale et aussi le plan de circulation de stationnement, ainsi que la relation piétonnière avec le village. Ce nouveau quartier va apporter plus de dynamisme et de vitalité à notre village.



”

DATES CLEFS DU PROJET

26
JANV.
2021

Vote de l'initiative au conseil municipal

Le 26 Janvier 2021, le conseil municipal a voté l'initiative Z.A.C. C'est-à-dire que le nouveau quartier sera réalisé selon le processus réglementaire « Zone d'Aménagement Concerté ».

26
JANV.
2021

Vote des moyens dédiés à la concertation du public

Le 26 Janvier 2021, le conseil municipal a voté les moyens mis en œuvre par la commune, et permettant au public de s'exprimer sur le projet. Ces moyens seront disponibles pendant l'élaboration du projet :

- dossier papier consultable en mairie avec un cahier d'observations du public,
- dossier digital consultable sur le site internet de la commune (rubrique *Informations* → *Urbanisme*) avec un courriel pour les observations du public : concertation.zacdysse@montpeyroux34.com

26
JUN
2021

Décision de dispense d'évaluation environnementale

Le 26 Juin 2021, la municipalité a reçu la décision émise par la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) dispensant le projet du Nouveau Quartier de la réalisation d'une étude environnementale. En effet, la DREAL a considéré que dans le cadre de ce projet, la commune pouvait s'appuyer sur l'étude ayant été menée lors de l'élaboration du PLU de Montpeyroux.

17
FEV.
2022

Réunion de travail du conseil municipal

Le 17 février 2022, lors d'une réunion de travail du conseil municipal, le bureau d'études retenu SEIRI accompagné de l'architecte Philippe RUBIO présentèrent une proposition de plan d'aménagement définissant les principes d'organisation de l'espace et de la circulation. Cette proposition avait été construite selon les objectifs partagés par les élus : conserver l'esprit architectural de notre village *rue* et désengorger la circulation du cœur village.

CHIFFRES CLEFS

7,97 hectares

Surface totale à aménager, devant intégrer la zone d'habitations (6,5 ha), et la zone réservée pour des équipements publics (1,47 ha).

13 logements

Nombre de logements minimum à prévoir en moyenne, par hectare. Les logements peuvent être des maisons individuelles, des maisons mitoyennes ou des appartements

R+1

Hauteur maximum du bâti. Les bâtiments d'habitation pourront être soit de plein pied, soit avec un étage.

COMMISSION

Dans le cadre de la mise en place d'une Zone d'aménagement concerté, la commune a mis en place une commission constituée des élus suivants :

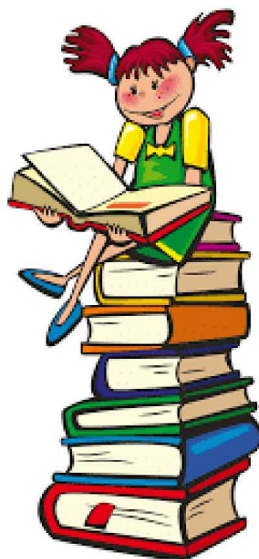
- Bernard JEREZ
- Claude GOUJON
- Catherine GIL
- Virginie GUSTAVE
- Jim CARTIER

REUNION PUBLIQUE PRÉVUE FIN JUIN 2022

- La date arrêtée sera affichée en mairie et diffusée sur le site web de la commune -

Lors de cette réunion, le résultat de quelques mois de réflexions avec l'architecte, le bureau d'études, les élus, le département et les services mis à disposition par la CCVH vous sera présenté sous la forme d'un **plan d'aménagement définissant les principes d'organisation de l'espace et de la circulation** dans le futur quartier des *Prés de la Dysse*. Un bilan en découlera et clôturera la phase de concertation.

MEDIATHEQUE



Musique

GrAins de Culture

Instants classiques

La musique classique vient à votre rencontre



Vendredi 17 juin à 17h • parvis de la bibliothèque • Montpeyroux •
04 67 44 29 15

Chambres d'arts, association née à l'initiative de la violoniste Françoise Duffaud, pose ses notes de musique là où on ne l'attend pas, loin des sentiers battus, en dehors des espaces traditionnels de concert.

Réservation conseillée
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BIBLIOTHÈQUES
en Vallée de l'Hérault

Musique

GrAins de Culture

Duo sur canap'



Vendredi 17 juin • 19h • bibliothèque • Vendémian
Vendredi 8 juillet • 20h30 • jardin de la mairie • Argelliers
Samedi 9 juillet • 20h30 • parvis de la bibliothèque • Montpeyroux

Entre standards de Jazz, chansons françaises à textes ou pop anglophone, Duo sur Canap' propose un concert acoustique dans un répertoire de reprises particulièrement éclectique.

Audrey Maarek, chant et Eric Brédar, piano

Infos et résas auprès des bibliothèques
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BIBLIOTHÈQUES
en Vallée de l'Hérault

Savoirs

GrAins de Culture

Le mariage de renard lecture atelier Kitsune

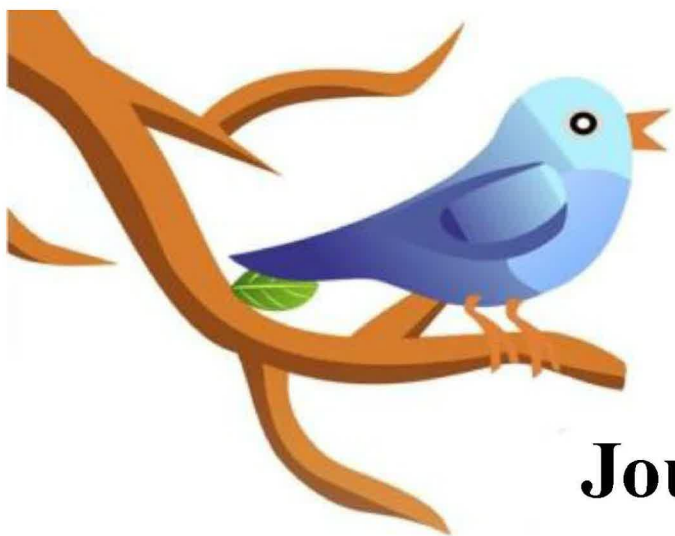


Mercredi 6 juillet 15h30 médiathèque
Montpeyroux 04 67 44 29 15

Lecture de l'histoire, présentation des légendes associées
au renard et atelier Kitsune

Réservation conseillée
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BIBLIOTHÈQUES
en Vallée de l'Hérault



SAMEDI 11 JUIN

Journée éco-citoyenne

PLACE DU COUVENT, DÈS 9H

Organisée par la municipalité,
en collaboration avec l'association *Montpeyroux 0 déchet*

AU PROGRAMME :

9h

NETTOYAGE DE NOTRE NATURE (réservé aux adultes)

Rendez-vous sur le parking de la mairie-médiathèque.

Pensez à venir en tenue adéquate et muni de gants

10h30

NETTOYAGE DU VILLAGE (pour les enfants accompagnés)

Rendez-vous dans la cour du couvent.

Le matériel (seaux, pinces, sacs) est fourni par la CCVH

EXPOSANTS & ATELIERS

De 10h30 à 17h, de nombreuses associations vous proposent des ateliers de récup', produits faits-maison, réparation vélo... tout cela pour réduire nos déchets !

12h

REPAS PARTAGÉ – ESPACE PIQUE-NIQUE

Pour vous sustenter, vous pourrez compter sur les stands des Cagaraulettes et de Terre Contact

16h30

SPECTACLE « El Arbol » de 0 à 99 ans (20min)

De la graine à l'arbre: une forme poétique chantée et dansée, proposée par Lima Mondin (voix/chant) et Emmanuelle Wolff (danse)

L'ensemble de ces activités est gratuit

Avec la participation de : la CCVH, le SCH, les écoliers de Montpeyroux, les couturières bénévoles de Montpeyroux, les Mains Malines, Terre Contact, les Cagaraulettes, Aniane en transition, les artistes Lima Mondin & Emmanuelle Wolff



PAGES ENVIRONNEMENT



Devenir acteur de son environnement dans le village ?

C'est possible aujourd'hui au travers de trois actions soutenues et développées par la Municipalité : la création d'un jardin partagé, la plantation d'un verger communal et la végétalisation participative. Leur objectif est de participer à l'aménagement paysager et nourricier de l'espace public, de créer du lien social, tout en favorisant la biodiversité.

Ont participé jusqu'ici à la réalisation de ces actions : des citoyens, plusieurs associations, des élèves du lycée agricole de Gignac, les services techniques de la municipalité et trois entreprises locales (Bajada Benjamin / Travaux agricoles, Ent. Carceller Olivier/ Elagage Abattage Débroussaillage, et Arbor & Sens / Elagage Paysagiste Entretien).

Rejoignez cet élan pour faire vivre ces initiatives et en développer d'autres...



La création d'un jardin partagé était une volonté annoncée de la nouvelle municipalité, qui est désormais réalisée. D'une superficie totale de 650 m², il se situe au cœur du village, derrière la nouvelle médiathèque. Ce sont 17 parcelles cultivables de 15 ou 30 m² qui sont ainsi proposées. Cet espace est géré par une nouvelle association « On sème à Montpeyroux » qui a signé une convention d'utilisation avec la Mairie (pratiques culturelles en accord avec les obligations municipales, aménagements possibles, animations pédagogiques, règles de bons voisinages...). Pour préserver une ressource essentielle, l'arrosage se fera par le biais de deux ressources en eau : eau pluviale récupérée via un système de cuve et de pompe et eau du réseau avec compteur dédié. Une cabane à outils réalisée par l'association « Les mains malines » va compléter cet espace. Pour cette année, toutes les parcelles sont occupées, et une liste d'attente est déjà commencée. Ce projet répond donc bien à une demande des habitants de Montpeyroux.

Pour toutes informations, contactez on.seme.a.montpeyroux@gmail.com.

L'idée de « verger diversifié » vient d'un groupe de citoyens issu de la démarche Montpeyroux 2030, passionnés par les arbres et l'environnement. La municipalité a proposé de réaliser ce projet derrière la nouvelle Mairie, en prenant en charge l'achat des plants, du paillage et du système d'arrosage via des cuves de récupération d'eau de pluie. Elle a également financé la participation de l'association lodévoise « Pays'arbres » qui a apporté son expertise sur la conception, la réalisation et le suivi. Une fois toutes les parties prenantes d'accord sur le plan de plantation, le 22 janvier 2022, c'est une quarantaine de personnes bénévoles qui a planté trente arbres fruitiers avec leurs accompagnants au nombre d'une centaine. Provenant de la pépinière de Quissac, ces plants sont adaptés au climat méditerranéen et la diversité est au rendez-vous : amandier, abricotier, amélanchier, alisier, prunier, poirier, jujubier, noisetier, pacanier, figuier, plaqueminer, grenadier, pommier, poivrier, nandina.... Toutes les plantations ont été paillées avec du bois provenant de la plateforme de compostage d'Aspiran pour limiter les pertes d'eau, éviter la pousse des adventices et nourrir le sol sur le long terme. Cet espace communal est ouvert à tous et bientôt, vous y trouverez un plan du verger, avec le nom de toutes les variétés plantées. Si vous voulez en savoir plus sur la démarche ou participer aux activités de ce groupe qui a pour dicton « *le meilleur moment pour planter un arbre et profiter de son providentiel ombrage était il y a 20 ans* », contactez Nicolas Le Roux meszigues@hotmail.com.

La troisième action est déjà ancrée dans notre environnement de village : la végétalisation participative, initiée par l'Association La Dysse Animée dans la rue de la Dysse en 2014, elle a été ensuite déployée par la commune lors de la rénovation de la rue du Plô. Aujourd'hui, la Mairie relance un appel à participation sur tout le village si vous souhaitez végétaliser le domaine public, devant chez vous. Les plantations sont faites en pied de façade, après signature d'une convention entre le propriétaire et la commune. Celle-ci fournit la plante, choisie par vous parmi une liste établie (grimpante ou fleurie), et réalise l'ouverture de la chaussée après validation des services techniques. Le propriétaire assure la plantation et l'entretien courant : arrosage, taille et palissage si besoin. Pour cette nouvelle phase, les plantations sont prévues pour cette automne, alors si vous êtes intéressés par cette action, c'est encore possible !

Contactez Jim Cartier soit par mail : jim@gmail.com ou téléphone au : 06.01.71.78.27

FESTIVITES DE L'ÉTÉ 2022

11 JUIN : JOURNÉE ECO CITOYENNE

14 JUIN : CONCERT DU GROUPE « LES JETES DE L'ENCRE »

Salle du couvent avec repas partagé

18 JUIN : LA TRANSHUMANCE

8 JUILLET : CINÉMA PLEIN AIR (Julien MAURY) « LE SENS DE FÊTE »

13 JUILLET : REPAS ET FEUX D'ARTIFICE

13 AOÛT : CHANT LYRIQUE (EGLISE ST MARTIN DU BARRY)

20 AOÛT : SOIRÉE FANFARES (3 FANFARES)

(SURENOS - ORPHEON DE GARRAFACH - PENA DEL SOL)

TRANSHUMANCE A MONTPEYROUX SAMEDI 18 JUIN

Après 2 ans d'absence (cause Covid), le troupeau de Thierry et Richard SALTEL s'apprête à entamer un long voyage jusqu'en Aveyron.

Deux jours de marche pour ces 900 moutons et brebis, accompagnés par les bergers et leurs chiens, en direction de leur estive pour passer l'été au frais avant de redescendre fin septembre sur le plateau héraultais.

La transhumance, est une grande tradition à Montpeyroux

Les randonneurs ont rendez-vous : le samedi 18 Juin à 16 h au rosaire pour rejoindre le troupeau.

Le public peut suivre le troupeau au départ du pont suspendu de Gignac vers 17 h.30

Direction l'aire de l'Estagnol à MONTPEYROUX (anciennement parking du Conseil Départemental) par le chemin des Faysses.

Nouvelle formule : nouveauté : pique-nique (tables chaises à vous de prévoir !!!) repas tiré du sac.

Pensez au repos des bergers qui repartent aux aurores :

FIN DE LA SOIRÉE A 23 H TAPANTES

QUELQUES REGLES SONT A RESPECTER :

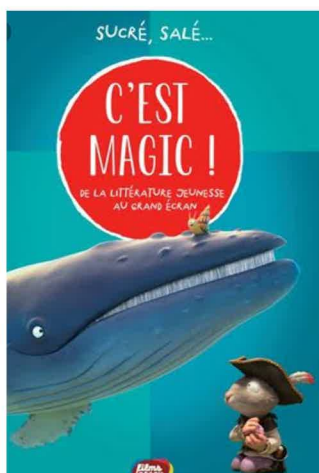
Le public doit rester derrière le troupeau (ni devant, ni au milieu, ni sur le côté pour le laisser cheminer tranquillement) notamment au pont de Gignac qui effraie particulièrement les brebis.

Les bergers et leurs accompagnateurs sont là pour les surveiller.

LES CHIENS ET LES BATONS DE MARCHESONT EGALEMENT INTERDITS



VENDREDI 10 JUIN SEANCES CINEMA SALLE POLYVALENTE



14h30 scolaires



17h30



20h

EXPOSITION

ART TENTION

Et

LES CHAMPS D'UTOPIES

Collectif d'Artistes

Invitée d'honneur : NOU SARY

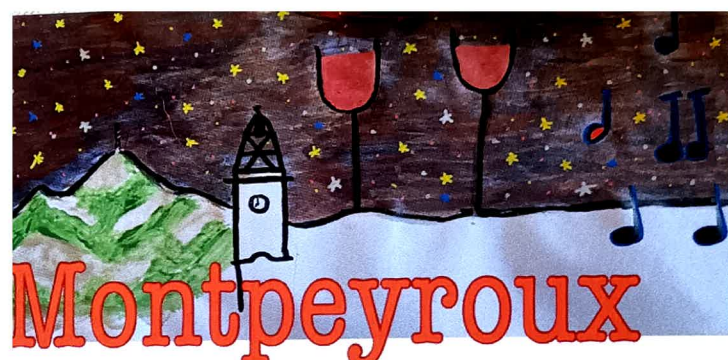
Artiste Cambodgien



DU 16 JUILLET AU 28 JUILLET 2022

VERNISSAGE LE DIMANCHE 17 JUILLET A 18H

SALLE DES MICOCOULIERS



Montpeyrroux Soirée

Je dis vin

de 19h à 23h

Au coeur du village

Musique

Vin

Produits du terroir

Restauration locale

LA TERRASSE DU MIMOSA

LE BISTROT DE L'OLIVIER

21 Juillet

28 Juillet

4 Août

MONTPEYROUX



Je dis Vin !



Mail : jedisvinmontpeyrroux@gmail.com / Tel : 06 03 32 75 78

RUE DES MAZES **MONTPEYROUX**



PARCOURS DE SANTE ADO



Ce projet est né en 2020 avec le Conseil Municipal des Enfants qui était composé de :



Luna ELGUE
 Manae GIBERT
 Nyssa LAMORLETTE MARTIN
 Apoline TAFANI
 Maxime LOGNON



L'endroit a été choisi en concertation avec les élus de la municipalité, à côté du skate par cet du city, afin de compléter le complexe sportif.

Le dossier a été monté avec l'aide des élus et déposé sur la plateforme « jeparticipeherault » dans la démarche « Budget Participatif Citoyen de l'Hérault 2ème édition » qui est doté d'une enveloppe de 1,5 millions d'euros. Ce budget doit être réparti de manière équilibrée sur l'ensemble du département en fonction des projets lauréats.

Pour être recevable, la commission citoyenne en charge de la vérification a demandé des informations complémentaires et surtout que le projet soit porté en collaboration avec une association du village, ceux que le groupe spéléologique « GSM » a bien voulu faire, lui qui participait à des activités avec le périscolaire avant la pandémie.

Ensuite est venu le temps du vote pour le projet qui s'est déroulé du 14 février au 20 mars dernier. C'est là que la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Enfants est intervenue en promouvant le projet afin de réunir un maximum de votes. Cette nouvelle équipe est composée de :



Camille CARTIER
 Elisa CARCELLER
 Marcus LE ROUX
 Eden MAUMENE
 Marius CLERGUE

Et le 31 Mars, la mairie a eu la joie d'apprendre que le projet « parcours de santé pour ado » avait été retenu parmi les projets lauréats.

Maintenant, il faut attendre la marche à suivre du Département pour pouvoir finaliser ce beau projet.

BRAVO LES ENFANTS

LE PÉRISCOLAIRE, À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE DU TERRITOIRE DE MONTPEYROUX

Mercredi 11 mai dernier, Christian Ferrier (*Président du Syndicat de Chasse de Montpeyroux*) est allé à la rencontre des enfants accueillis par le service périscolaire de la commune de Montpeyroux. Il était alors accompagné de quelques animaux naturalisés gracieusement prêtés par la *Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault*, ces animaux étant des espèces emblématiques du territoire montpeyrouisien. Les enfants, âgés de 3 à 10 ans ont ainsi pu découvrir la taille réelle d'un lièvre... qui s'est d'ailleurs révélé être aussi grand que le plus jeune des enfants du groupe ! Ils ont également découvert que le merle mâle est différent de la femelle: le mâle est plus gros, et d'un noir luisant... afin de mieux charmer la femelle. Autour de ces animaux naturalisés et des photos offertes par la *Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault*, les enfants ont longuement échangé avec Christian, ce chasseur étonnant qui, au lieu de parler de la chasse, leur a recommandé de rentrer leurs chats à la maison le soir, et de promener leurs chiens en laisse afin de protéger les oiseaux et les petits animaux en pleine période de reproduction. Certains enfants interrogèrent également Christian sur les sangliers : belle occasion pour expliquer ce qu'est un nuisible, où il se situe dans la chaîne alimentaire et ce qui favorise sa prolifération.



Après ces longs échanges théoriques, Christian et ses deux stagiaires (Océane et Luc) ont organisé, en collaboration avec la mairie et l'équipe du périscolaire, le mercredi 18 mai, une sortie dans la garrigue afin de faire découvrir aux enfants les aménagements dédiés au petit gibier, et réalisés par le *Syndicat de Chasse de Montpeyroux* en partenariat avec la *commune de Montpeyroux*. Après quelques minutes de minibus, les enfants ont entamé une balade piétonne avec cette belle curiosité qui reste l'apanage de la jeunesse. Au détour du premier virage, tout le groupe s'est figé abasourdi : un lapin mangeait tranquillement au milieu du chemin à quelques mètres à peine du groupe. Ce lapin semblait peu farouche, restant quelques minutes ainsi, imperturbable. Christian a expliqué alors aux enfants qu'une partie des lapins réintroduits sur Montpeyroux sont issus d'élevage et doivent donc réapprendre la vie sauvage: se nourrir seuls et craindre les prédateurs... Puis tout au long de la balade, les enfants ont vu une mare aménagée, un « hôtel à lapins », et une cage de pré-lâchés de perdrix... Cette dernière a d'ailleurs beaucoup surpris les enfants qui y observaient non pas des perdrix, mais deux poules. Christian leur a raconté alors qu'avant de lâcher les perdrix, il est important de s'assurer qu'aucun renard ne rôde alentours car il mangerait toutes les perdrix... Et pour cela, les poules servent d'appâts pour un piège à renard : les renards attrapés sont alors relâchés loin du territoire de Montpeyroux. La balade s'est terminée dans un grand champs labouré, prêt à accueillir une culture nourricière pour les petits gibiers quand les petits montpeyrousiens ont davantage l'habitude des vignes entourant le village. Félicitations à Christian qui, en venant à la rencontre des enfants et en leur montrant concrètement le travail effectué par le Syndicat de Chasse de Montpeyroux, a su transmettre aux enfants son amour des animaux et son souci pour la préservation du fragile équilibre de la faune montpeyrousiennne. Bravo aux enfants qui ont été très attentifs et intéressés, sous le regard perçant d'une buse planant haut dans le ciel. Une expérience à renouveler !



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

En route vers l'estive...

Bientôt le printemps, et avec lui la transhumance. Si historiquement, des dizaines de troupeaux passaient par ou partaient de Montpeyroux, aujourd'hui il n'en reste plus qu'un à perpétuer la tradition : le troupeau SALTEL, avec à sa tête le berger Thierry SALTEL que je vous invite à découvrir...

Je pars à la rencontre de Thierry, un samedi matin, veille de pentecôte... Direction Montbazin, dans les hauteurs du village, je dirai même à l'autre bout du monde ! Comment y arriver ? Ce n'est pas indiqué ! Ouf, un montbazinois monte à l'exploitation chercher son agneau pour son repas de pentecôte... je le suis ! Et malgré le défilé des clients, Thierry m'accueille avec le sourire, à bras ouverts. Je m'excuse d'avoir si mal choisi mon jour... blonde toujours ! Il me sourit avec bienveillance, me présente son frère, Richard, qui travaille avec lui sur l'exploitation, puis m'invite à m'asseoir.

“ une vocation

Thierry est la 5ème génération de berger. Si au départ la famille SALTEL vivait en Lozère, cela fait maintenant 3 générations qu'elle est installée à Montbazin. Thierry me raconte que, pour lui, devenir berger a toujours été une évidence, « une vocation. Cela m'a semblé naturel, et puis à 16 ans j'en avais ras-le-bol de l'école ». Et sa mère, Thérèse, de rajouter « il a pris le mal ». Le mal ? C'est une façon de parler bien sûr, de parler d'une vie plus que



Thierry SalteL

d'un métier. Une vie exigeante et dure, une vie où il faut s'occuper des bêtes 7 jours sur 7, 24h sur 24... Pas de week-end, pas de vacances... Un peu comme quand on a des enfants, sauf que là, Thierry en a près de 900 ! Lui préfère dire qu'il est marié à ses brebis. Dans tous les cas, nous parlons bien d'un engagement et de responsabilités vis-à-vis des bêtes.

Car oui, être berger c'est des responsabilités, des inquiétudes... Thierry élève ses brebis – de race Caussenarde des Garrigues adaptée au climat héraultais, et selon un mode d'élevage dit extensif. C'est-à-dire que les brebis passent leurs journées en extérieur, à gambader dans d'immenses prairies et à se repaître d'herbe. Et lui, surveille-t-il perpétuellement ses brebis ? Oui ! Etre dehors, c'est ce qu'il aime. Ce qu'il fait, c'est ce que faisait son père avant lui... le téléphone portable en moins ! Ce téléphone portable qui sonne sans cesse : les clients qui passent commande, les fournisseurs qui préviennent d'une

livraison... « Un matin, je suis parti avec le troupeau, sans voir qu'il était déchargé... Qu'est-ce que j'étais peinard ! » Comme quoi, ce petit objet auquel nombre d'entre nous est accroc peut être une véritable source de stress et de pression. D'ailleurs, en parlant d'usages d'aujourd'hui, je l'interroge sur la pratique de l'éco pâturage pour éviter les tondeuses à gazon dans certaines villes. La réaction ne se fait pas attendre. Thierry est indigné, pour lui c'est un manque de respect pour les brebis « Je ne fais pas une prison pour mes moutons. Ici, elles ont de l'espace et de la bonne herbe. Pas un petit enclos avec des mauvaises herbes en guise de repas. » Ah oui, je n'y avais pas pensé. Au final, sous couvert d'une pratique bonne pour l'environnement, nous en oublions le bien-être animal.

En parlant de bien-être animal, Thierry me parle beaucoup de LA source principale d'inquiétude du berger qu'il est : le loup. Je ne comprends pas, il n'y a pas de loups ici ! ? Et bien figurez-vous que si. Cet hiver, un loup a même été vu à Vendémian ! Alors que fait-il pour protéger ses brebis ? Thierry m'indique que l'Office Française de la Biodiversité a installé des caméras sur son domaine pour prévenir la présence du loup, et que malheureusement les mesures de protection imposées par le gouvernement comme les clôtures, semblent inefficaces d'après son expérience. Alors quand le risque est trop élevé, il préfère rentrer ses brebis le soir : les brebis sont à l'abri, et lui dort sur ses deux oreilles.



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

Et la transhumance ? Depuis quand fait-il transhumier son troupeau ? Depuis toujours ! « Je les emmène en estive sur le causse de Blandas pendant 3-4 mois, comme mon père avant moi. » Il me raconte qu'initialement, le troupeau passait par Montpeyroux mais ne s'arrêtait pas. Jusqu'au jour où une montpeyrousiennne, Jacqueline Thivet, est venue à sa rencontre pour lui proposer de s'arrêter le temps d'un soir, le temps de rencontrer les montpeyrousiens autour d'un verre. Un verre qui est devenu aujourd'hui une soirée conviviale où chacun partage son repas et fête la transhumance, tradition nécessaire. Car oui, l'estive est nécessaire : à Montbazin, l'été est sec et les prairies ne suffiraient plus à nourrir les brebis. Donc Thierry

“ On en a perdu 7 dans les vignes !

les emmène en estive plutôt que de rester sur l'exploitation et devoir les compléter. Et pourtant la transhumance, c'est toute une logistique ! Une logistique bien huilée me direz-vous, à force d'être répétée tous les ans. En 3 jours, il faut traiter et marquer toutes les brebis, vérifier qu'elles sont en bonne santé, et aussi préparer le camion contenant le matériel, les valises et la nourriture des hommes pendant le trajet, ainsi

que la remorque contenant l'eau pour les brebis. Tout le monde participe chez les Saltel !

Monter au causse prend 3 jours et demi au troupeau. Thierry m'explique qu'aujourd'hui le plus compliqué lors de la montée, c'est de nourrir les brebis. En effet, entre clôtures anti-sanglier, terrains fermés parce que construits... les brebis ont de moins en moins d'endroits où manger. Le trajet en revanche, est assez aisé car les brebis le connaissent par cœur ! D'ailleurs l'année où leur trajet a dû être modifié à Montpeyroux pour descendre au parking départemental, ça a été dur... « On en a perdu 7 dans les vignes ! Heureusement, c'était le confinement, donc elles n'ont pas causé d'accident avant qu'on les récupère ! » Et les chiens, quel est leur rôle ? « Ils aident à garder le troupeau, mais ils sont plus suiveurs pendant la transhumance. » Alors je lui demande : pourquoi les promeneurs ne doivent-ils pas venir avec leur chien ? « Mes brebis connaissent mes chiens. Elles passent leurs journées avec. Les autres chiens, elles ne les connaissent pas. Ils leur font peur et ça complique le travail. Et si une brebis fait un écart par peur et quitte le troupeau, c'est un risque d'accident ! » Tenez-vous le pour dit : éviter de venir avec votre chien quand les brebis sont en chemin !

Et une fois arrivé là-haut, au causse du Brandas ? Est-ce enfin le repos pour Thierry et ses brebis ? Et bien non, l'estive est une source de stress, à cause de la menace du loup. Et comme en moyenne 5 brebis disparaissent à cause du loup pour 1 seule reconnue par les autorités et indemnisée, autant vous dire que Thierry est sur le pont. Il y a deux ans, le loup a décimé 15 de ses brebis. Alors l'été dernier, Thierry a dormi dehors, sur un échafaudage, à l'intérieur du parc de ses brebis avec un matelas, un duvet et... son fusil de chasseur pour protéger son troupeau ! Au final, Thierry a été chanceux, et son troupeau épargné.

“ C'est un risque d'accident

Finalement, malgré le stress du loup, en estive ou à Montbazin, et malgré les contraintes d'une vie de berger, Thierry ne changerait pour rien au monde. La preuve en est : il aime tellement parler de sa vie de berger et de ses brebis qu'il n'a pas vu l'heure tourner ! Son frère vient le chercher pour requérir son aide : il y a du monde... Merci à la famille Saltel de m'avoir offert cet aperçu de leur vie avec une telle franchise. J'ai rencontré de belles personnes, des personnes vraies qui m'ont fait relativiser ma propre vie.

Pauline

THIERRY SALTTEL SE DÉVOILE

Je cite deux mots à propos de la TRANSHUMANCE : Thierry m'indique celui qui lui correspond le mieux.

RANDONNÉE FOLKLORIQUE ou **MIGRATION FESTIVE** ? Une randonnée festive, parce que les gens le voient comme ça.

TRAVAIL ou **PARENTHÈSE** ? Une parenthèse car cela fait une coupure dans l'année, même si il y a le loup.

PLAISIR EN FAMILLE ou **OBLIGATION FAMILIALE** ? Pour faire la réunion avec toute la famille, c'est pas évident...

CONTRAINTES CHOISIES ou **NECESSITÉS SUBIES** ? C'est une nécessité, mais pas subie !

DU PASSÉ OU L'AVENIR ? C'est ancestral... mais si ça se complique trop, les autres bergers qui sont en fin de métier, ils s'arrêteront à cause du loup...



L'atelier du Lundi organise une sortie le 24 juin sur la journée via la Bambouseraie à Anduze, repas, ballade avec le petit train des Cévennes. Il ne reste que peu de places. Contact Mme MF Goujon : 06.76.53.86.03

Autre sortie organisée à la fin de l'été : une soirée cabaret à Sète, précédée d'une balade commentée sur les canaux. Date communiquée ultérieurement, s'informer auprès de Mme MF Goujon, s'inscrire au 06.76.53.86.03



17^{ème} Vide grenier de Printemps

L'association de quartier "La Dysse animée" prévoit son prochain vide-grenier à Montpeyroux le :

Dimanche 19 juin 2022 de 9h à 15h.

Rue de la Dysse et rues avoisinantes (rue de la Portanelle, rue de Versailles, rue du Jeu de Ballon, rue de l'Église, rue du Porche, rue du Cèdre...).

Cette manifestation a lieu en façade des maisons et propose une buvette avec vente de crêpes.

Les voies concernées sont fermées à la circulation et le stationnement interdit le jour du vide-grenier.

Des bulletins d'inscription sont disponibles auprès des commerçants de Montpeyroux.

Renseignements - contact : 06.21.79.74.74



PANIQUE A LA TRANSISCHOOL : QUEL SUCCES !



Le vendredi 8 avril dernier, une trentaine de jeunes de Montpeyroux et Arboras est venus à la soirée organisée par l'association « Montpeyroux 0 déchet ». Ce soir-là, la salle du Rosaire était devenue l'internat du fameux collège de la TransiSchool, collège qui s'applique à avoir un fonctionnement vertueux pour la société et la planète.

Lors de cette soirée, l'internat de la TransiSchool a accueilli une trentaine de collégiens autour d'un repas partagé « 0 déchet ». Tous les jeunes ont joué le jeu, avec un pique-nique quasiment sans emballage ! Bravo à eux !

Malheureusement, pendant notre repas convivial, des délinquants (fictifs bien sûr !) sont venus saccager notre collège : les vestiaires, la cantine, la cuisine, les salles de bain, le jardin... Heureusement, nos adolescents ont su mener l'enquête avec brio et ont retrouvé les coupables !

UN FRANC SUCCES !



Une prochaine soirée ado sera programmée à la rentrée. Ce sera un escape game consistant à retrouver la plaidoirie contenant le programme et les pistes d'action pour tenter de sauver la planète durant les 15 années à venir.

Les adolescents seront invités à venir partager un repas 0 déchet ensemble avant de retrouver une mallette contenant les informations nécessaires pour sauver la planète. » Stay tuned!"

CONCERT SOS UKRAINE

L'Association Saint Etienne Au Cœur

a organisé un concert de soutien à l'Ukraine le 1^{er} mai 2022 à 18h en l'Eglise du Barry.

L'assistance a été enchantée par la musique des époques anciennes et modernes au piano et à la clarinette. Les quatre musiciens :

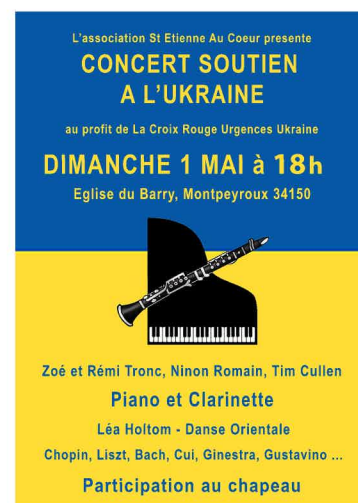
Zoé et Rémi Tronc, Ninon Romain et Timothy Cullen ont été rejoints par Léa Holtom sur une danse orientale envoûtante, le tout chapeauté par Chloé Sanchez en « maîtresse » de cérémonie.

Le programme virtuose a été applaudi par plus de 200 personnes et les recettes (2000€) ont été versées à la Croix Rouge SOS Ukraine pour soutenir la cause des Ukrainiens victimes de la guerre.

Dans l'assistance se trouvaient plusieurs Ukrainiens réfugiés qui ont été particulièrement touchés par l'évènement et l'ambiance solidaire ressentie autour de la situation critique de l'Ukraine.

A l'issue du concert une tombola a été tirée avec trois lots d'une valeur totale de plus de 500€ donnés par les commerçants, artisans et vignerons de Montpeyroux et alentour.

Il y avait aussi quatre artistes-peintres,





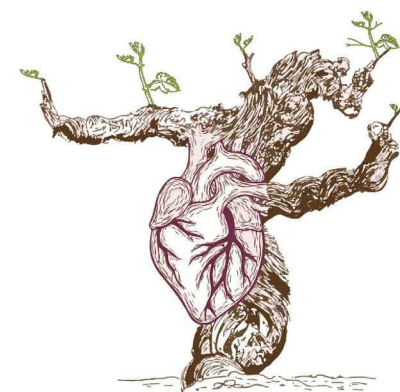
Samedi 9 avril, nous avons pu enfin organiser notre goûter annuel suivi du Loto et de la Tombola.

Nous nous sommes retrouvés une quarantaine après la défection de près de 15 adhérents frappés par le Covid ou cas contacts.



Nous avons eu notre sortie le 15 mai dans les Pyrénées-Orientales : visite de la manufacture de Grenas à Prades, puis visite commentée de Perpignan en petit train après le repas pris à Taurynia.

Notre Journée plein-air au Parcours de Pêche du Gravezon aura lieu le mardi 5 Juillet.



TRAILADE DES VINCŒURS

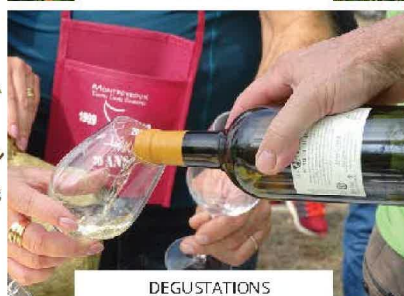
www.calculitineraires.fr



AUPILHAC



COCALIERES



DEGUSTATIONS



RAVITAILLEMENTS



PARCOURS 9 KM



FOODTRUCK



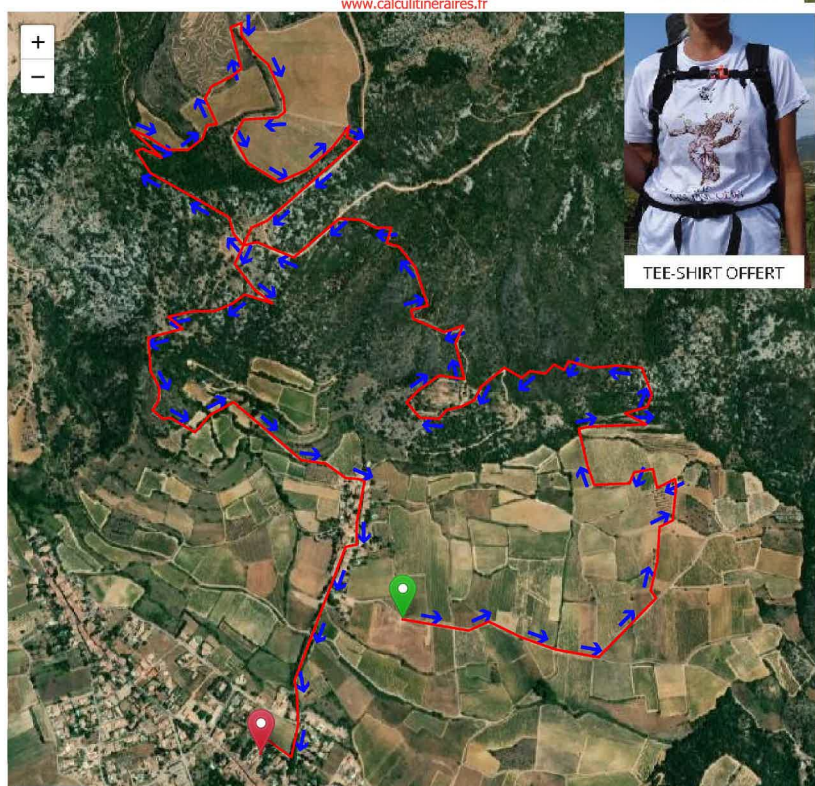
TEE-SHIRT OFFERT



TRAILADEURS



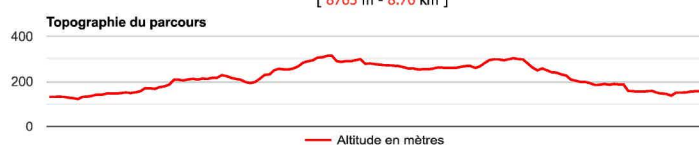
BOUTEILLE OFFERTE



Leaflet | Tiles © Esri — Source: Esri, i-cubed, USDA, USGS, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, UPR-EGP, and the GIS User Community

Trailade des Vincoeurs 2021

[8763 m - 8.76 km]



Parce que la vigne et le cœur battent en même temps, nous souhaitons partager cette nouvelle éclosion avec vous. Nous vous accueillons au
Domaine d'Aupilhac le

Dimanche 5 juin 2022
pour participer à la seconde édition de la :

TRAILADE DES VINCOEURS

Cet évènement a pour but de recueillir des fonds à l'association de recherche et de développement de la chirurgie cardiaque du CHU Arnaud de Villeneuve.

Lors de la première édition, nous avons reversé 3 500 euros à l'association grâce à plus de 200 participants.

En marchant, vous traverserez les vignes en terrasses du lieu-dit Aupilhac, puis en suivant le parcours fléché, vous arriverez sur l'amphithéâtre de Cocalières en passant par le château du Castellàs.

L'évènement propose des ravitaillements et des dégustations des vins des terroirs traversés, complétés par un panneautage devant les parcelles pour vous renseigner sur les cépages et leurs caractéristiques vous feront parcourir les 9 km entre le Mont Saint Baudile et la Vallée de l'Hérault. Les derniers mètres s'effectueront à travers la cave du Domaine.

Attention, le parcours requiert la pratique d'une activité physique régulière.

Des chaussures de marche ou trail s'imposent.

Inscriptions à partir du **16 avril** sur notre site internet www.aupilhac.com

Participation 25 € (places limitées)

Repas possible sous réservation lors de l'inscription (places limitées)

Plus des détails vous seront communiqués prochainement par notre site internet ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Sylvain et Désirée Fadat

Instagram : [domaine_aupilhac](https://www.instagram.com/domaine_aupilhac)

Domaine d'Aupilhac

Facebook : [Domaine d'Aupilhac](https://www.facebook.com/Domaine.d'Aupilhac)

28-32 rue du B16 34150 Montpeyroux



AU PRINTEMPS : LA PROMENADE, C'EST AVEC LAISSE !

Depuis la fermeture de la chasse – fin février – le Syndicat de chasse de Montpeyroux œuvre à la réintroduction de lapins sur notre territoire, et à l'entretien et l'aménagement de nos garrigues et forêts.

Dans ce contexte, le syndicat rappelle à tous les Montpeyrousiens les consignes de l'Office Nationale des Forêts (ONF) quant au bon comportement à tenir vis-à-vis de nos amis, les chiens. En effet, **à l'occasion d'une promenade dans nos forêts et garrigues, détacher nos animaux de compagnie peut s'avérer tentant. Mais ce petit geste en apparence anodin peut avoir un impact non négligeable sur la faune sauvage... Car notre territoire accueille une faune sauvage très variée. Respecter leur tranquillité, c'est assurer leur survie, leur reproduction et l'équilibre des écosystèmes.**

QUELLES SONT LES REGLES A SUIVRE ?

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. **Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. Cette réglementation ne s'applique pas à la zone des bords de Saint Etienne les bords, sous arrêté municipal – déclaré comme zone de promenade canine.** En cas de non-respect de la réglementation, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.

Pour en savoir plus : <https://www.onf.fr/onf/+96::promener-mon-chien-sans-laisse-foret-peux-peux-pas.html>

NOS ANIMAUX, SOUS CONTRÔLE



- Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances.
- En montagne, le pastoralisme peut être une activité importante. Les chiens « Patous », qui assurent la protection des troupeaux, peuvent considérer votre chien comme une menace.

Ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende.

- › Gardons nos animaux de compagnie à moins de 100 mètres de nous et sous notre contrôle direct.
- › Ne dérangeons pas les troupeaux et tenons nos chiens en laisse.
- › Du 15 avril au 30 juin, pendant la saison des naissances, il est obligatoire de tenir nos chiens en laisse en dehors des allées forestières.





Le soleil était au rendez vous de cette nouvelle édition de Toutes Caves Ouvertes qui a connu cette année encore un franc succès.

Merci et bravo !!! aux bénévoles et au service technique de la mairie. Grâce à leur enthousiasme, cette belle journée autour des vins de notre terroir s'est déroulée dans une ambiance amicale. A l'année prochaine



TRIBUNE LIBRE

Dans le dernier numéro de « L'Écho », nous nous demandions si notre continent allait de nouveau connaître la guerre. Malheureusement, nous savons désormais ce qu'il en est : une nouvelle folie expansionniste, qui s'est développée à bas bruit et dans l'indifférence quasi-générale, vient d'ensanglanter une Ukraine si proche de nous ! Et la menace du recours à l'arme atomique a rappelé, à ceux qui pouvaient l'oublier, que nous sommes, tous, indissolublement liés, où que nous vivions. Aucun pays, aucune ville ne peut se voir comme une sorte de « village d'Astérix », entouré d'une clôture protégeant du reste du monde.

Depuis le 24 février, et en l'espace de quelques jours, des noms autrefois inconnus nous sont devenus familiers : On connaissait Kyiv mais bien moins Soumy, Louhansk, Donetsk, Kharkiv, Zaporijia... Sans compter Boutcha et Marioupol, en passe d'entrer dans les pages les plus tragiques des manuels d'Histoire.

Nous sommes, certes, touchés par ce qui arrive au peuple ukrainien mais cela a aussi des conséquences sur notre pays, notre région, notre village. La vague meurtrière et destructrice qui s'est abattue sur l'Ukraine prive le monde d'une part essentielle de ses ressources alimentaires. Ce qui va, et ce n'est un secret pour personne, provoquer une augmentation des prix de certains produits de base, parfois de façon considérable.

Or, on le sait, lorsque la crise, surtout alimentaire, frappe un pays, elle est l'occasion d'une visibilité accentuée des partisans du repli sur soi, de ceux qui ne trouvent comme seule solution à leurs problèmes que de rejeter la faute sur l'autre, le différent, l'étranger. Rappelons-nous, alors, que les conséquences seront, en France, bien moindres qu'ailleurs. Que la famine ne nous guette pas, ici à Montpeyroux, contrairement à bien des villages en Afrique ! Rappelons-nous aussi que, contrairement aux grandes communes, notre ruralité nous protège : on se connaît davantage ! On peut s'apprécier plus ou moins mais lorsque, comme on dit, on « entre dans le dur », les petits différents s'estompent et la solidarité s'exerce dans ce qu'elle a de plus essentiel.

Nous avons donc beaucoup de chance mais ce qui se passe en Ukraine nous montre qu'il n'est décidément plus possible, désormais, de nous satisfaire de notre confort et de détourner notre regard du reste du monde.

Félix et Françoise Luschka, Élus de « Montpeyroux Pour Tous »

GASTRONOMIE FAMILIALE



Il est de notoriété publique que certaines femmes dans leur foyer, sont de véritables cordons bleus. Mais combien de fois, mesdames, avons nous entendu venant de la part de la gent masculine que tous les grands chefs étoilés sont des hommes ! Je suis presque d'accord avec eux mais il me semble avoir ouï-dire qu'il existe quelques cheffes... (quelle horreur ces mots que l'on veut à tout prix féminiser ! Je vous en parlerai dans un autre article.) ...qui ont quelques jolies étoiles à leur palmarès.

Loin de moi l'intention de me mesurer à ces grands noms de la Gastronomie Française ni seulement de leur arriver à la malléole (os de la cheville qui fait très mal quand on le fracture.) car, si après des années passées devant mes casseroles je ne me débrouille pas trop mal, mes débuts en cuisine furent très tâtonnants. La seule chose que je savais faire, c'était... du charbon. Il y en avait pour tous les goûts : charbon de poulet, charbon de légumes, charbon de poisson, tous mes plats se transformaient en charbon. C'est peut-être bon pour les intestins mais le goût du charbon est assez médiocre.

Une autre de mes spécialités, c'était les œufs durs éclatés. Je mettais la casserole avec l'eau et les œufs sur le feu et je partais faire un tour en ville car je me rendais compte qu'il me manquait toujours un ingrédient pour ma cuisine. Comme je n'aime pas parler et que je rencontrais beaucoup de copines, lorsque je rentrais, les murs de ma cuisine et parfois même du couloir d'entrée étaient retapissés d'une matière gluante et malodorante dont on ne pouvait se débarrasser qu'en refaisant les peintures de la maison ! C'est ainsi que pendant une longue période d'apprentissage, je suis devenue une pro de l'ouvre-boîte, de Vivagel et de Findus.



L'homme de ma vie, vous le savez est un fin cuisinier. Son cassoulet, ses tomates farcies et autres tartes à la moutarde et aux légumes sont renommés dans la famille et les amis. Pourtant, lui aussi a eu ses petites faiblesses culinaires. Sa passion étant l'élaboration de confitures, il est arrivé à cet homme admirable de remplir deux autocuiseurs de 8 litres chacun avec des cerises saupoudrées de sucre fin, de mettre le tout à cuire et d'oublier tout cet appareil pour aller retrouver la femme de sa vie (moi), à une répétition de spectacle. De retour à la maison quelques 4 heures après, on ne voyait pas plus loin que 20 cm du bout de son nez dans la cuisine et les cocottes transformées en volcan très actifs, rougeoyantes et brûlantes, projetaient leur contenu donnant une nouvelle tapisserie à la cuisine sans parler de la fenêtre que nous n'avons pas pu ouvrir pendant plus d'un mois, les battants étant collés par la confiture infiltrée dans ses moindres interstices. Un conseil, si vous avez des objets à coller, n'achetez pas de glu ou autre colle forte, demandez la recette des volcans à la cerise à mon homme... Chaud devant !

Nos recettes ont évolué au fil des années, mais j'ai toujours une pensée émue pour ces grands chefs de la Gastronomie qui ont dû eux aussi tâtonner et se décourager devant des casseroles noircies ou rougies intempestivement.



Peut-être est-ce le prix à payer pour arriver enfin à poser dans des assiettes des mets qui vous ont demandé des heures de travail et d'imagination et qui sont engloutis en deux minutes. C'est cela la récompense de la Gastronomie Familiale : que nul autour de la table ne vous dise d'un ton lugubre : "ça manque de sel".

Allez ;



MOANGI

